



A QUAND LE « BERCY DES FINANCES »?

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Communiqué de FO Finances

Le professionnalisme des agents dans la période particulière de ces deux dernières années a été régulièrement vanté par nos ministres et ce à juste titre, encore au Comité technique du 23 juin. Pour autant les agents attendent toujours des actes concrets de cette reconnaissance.

Le service public économique et financier a su répondre aux attentes des citoyens et des entreprises, il est donc incompréhensible qu'à la sortie de cette crise, les réformes continuent comme si de rien n'était, avec une remise en question des missions, des suppressions d'emplois et des fermetures de services dans les directions de Bercy.

A quelques semaines de la présentation du PLF 2023, FO Finances réaffirme son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois et du renforcement des moyens afin que les agents effectuent leurs missions dans de meilleures conditions.

C'est un préalable pour améliorer les rentrées fiscales et renforcer la lutte contre les fraudes économiques et fiscales, priorités par ailleurs réaffirmées par nos ministres dans les médias.

La revalorisation récente de la valeur du point d'indice est loin de compenser l'inflation actuelle, sans oublier les années blanches que nous avons connues.

FO Finances réaffirme la nécessité d'une reconnaissance du travail des agents qui doit passer par une augmentation importante des promotions internes, des régimes indemnitaires, de l'IMT, d'une action sociale de haut niveau, d'une politique de santé et de sécurité au travail avec un budget dédié.

Si certains ministres ont pris l'initiative d'instaurer des négociations avec leurs représentants syndicaux avec des avancées substantielles pour leurs agents (Ségur de la santé, Beauvau de la sécurité, États généraux de la diplomatie), Bercy se doit de faire un état des lieux des réformes en cours et répondre aux attentes de ses personnels par notamment l'amélioration de leur rémunération et de leur déroulement de carrière.

FO Finances propose aux ministres d'engager le « *Bercy des finances* », au travers d'une véritable négociation sur tous les sujets qui font débat.

L'accord récent, sur le télétravail au niveau ministériel a démontré **que les représentants de la fédération FO Finances savent prendre toutes leurs responsabilités pour améliorer la vie quotidienne des agents.**

**A force d'être exemplaire,
il ne faudrait pas que Bercy
devienne l'exception !**



**NON au report de l'âge légal de départ à la retraite !
NON à l'allongement de la durée de cotisations !**

Communiqué de presse

FO résolue à défendre les retraites !

Au soir même d'une réunion au ministère du travail visant à fixer le calendrier d'un nouvel agenda social, en concertation avec les interlocuteurs sociaux, le Président de la République a relancé son projet de réforme des retraites, avec la volonté manifeste d'en accélérer le tempo.

Cette énième réforme, qui devrait être engagée « sans attendre » viendrait une nouvelle fois dégrader les droits à la retraite, en reculant l'âge légal de départ à la retraite et/ou en allongeant la durée de cotisation, contre la volonté de l'ensemble des organisations syndicales. Le porte-parole du gouvernement vient de confirmer que « toutes les pistes sont à l'étude », y compris dans la cadre du prochain PLFSS...

Cette annonce vient déjà contredire la « nouvelle méthode » que devait illustrer le CNR lancé la semaine dernière, preuve s'il en était encore besoin, qu'il ne s'agissait bien que d'une opération de communication.

Au-delà de la méthode, FO considère que faire travailler les salariés plus longtemps est inacceptable car le seul recul de l'âge légal de la retraite aura comme seul effet de baisser globalement le niveau des pensions. Le seul effet des réformes passées déjà très pénalisantes pour les salariés (recul à 62 ans et allongement de la durée de cotisation à 43 ans, désindexation des pensions des salaires) – conduira à horizon 2070 à une baisse de 2 points de PIB du niveau global des pensions.

Pour FO, préserver les retraites, c'est d'abord s'assurer de la possibilité pour toutes et tous, de l'entrée dans la vie active jusqu'au moment de faire valoir sa retraite, de bénéficier d'un emploi pérenne à temps plein, améliorer la rémunération du travail et revenir aux aménagements de fins de carrière. Un travailleur sur deux n'est déjà plus en emploi quand il liquide sa retraite.

Annoncer le recul de l'âge comme solution à l'équilibre financier des retraites est une forme d'aveu d'impuissance à améliorer la qualité de l'emploi pour toutes et tous.

FO s'opposera fermement et appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

Paris, le 14 septembre 2022